

Vers le même temps, l'assemblée électorale de l'Isère l'appela au conseil-général de ce département, et celle du district de Vienne, au tribunal de cette ville. Il exerça ces doubles fonctions jusqu'au moment où, leur incompatibilité ayant été prononcée, il opta pour la magistrature : gardant toutefois les places de notable municipal et d'administrateur, tant de l'Hôtel-Dieu, que du comité philanthropique et du collège de Vienne. Malgré tant d'occupations, il trouvait du temps pour se livrer à la pratique du premier des arts, dans le domaine de Ste-Colombe que la nièce de l'abbé Rozier lui avait apporté en dot ; et, jusqu'à ses derniers moments, il sut dérober, en faveur de l'agronomie, de nombreux loisirs aux fonctions publiques qu'il eut à remplir, et aux recherches scientifiques auxquelles il se livra.

En l'an IV, il était président du canton de Ste-Colombe, département du Rhône, où il avait transporté sa résidence.

En l'an VI, il était juge de paix de ce canton, et membre de l'administration centrale du Rhône. Bientôt il se fixa à Lyon, à titre de membre du directoire de département, qu'il changea lors de la nouvelle organisation administrative, contre celui de conseiller de préfecture, avec la surveillance des Archives départementales. Il remplaçait toujours les préfets en tournée, et suppléait les commissaires-généraux de police absents : c'est dire qu'il exerçait une grande influence administrative, dans un temps où l'on s'efforçait, à Lyon surtout, d'effacer les traces profondes des tempêtes révolutionnaires. Je ne dirai pas ce que fit M. Cochard dans ce noble but, les démarches qu'il multiplia, les rapports nombreux qu'il rédigea, les délibérations innombrables auxquelles il prit part ; mais je ne dois pas taire que ce fut principalement à sa sollicitude persévérante, qu'on dut la conservation de ce Palais des sciences, des arts et du commerce, où dans ce moment ma faible voix se fait entendre, qui fut sur le point d'être livré à des spéculateurs. Je dois dire qu'il concourut puissamment à la cession du vieux couvent de la Déserte, où l'on voit